



la papillonite

Bulletin d'information n° 7



Décembre 2012

Une prise en compte rapide et efficace de tout un chacun a permis d'éviter la pullulation attendue du mois d'octobre

Phénomène de régulation naturelle ? Réactions rapides des habitants sur les chenilles observées durant les mois d'août et de septembre ? Prévention et traitements efficaces des services techniques des communes ? Quoi qu'il en soit, **très peu de papillons cendre** ont été observés sur le littoral guyanais au cours de ce mois d'**octobre** 2012.

Pourtant, de nombreuses chenilles étaient présentes en août de Roura à Kourou, en passant par Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria. Sur l'île de Cayenne et à Roura, les **chenilles** observées étaient **malades** et vouées à ne pas terminer leur cycle biologique. La pullulation était donc à écarter. Ce phénomène de **régulation naturelle** des populations de chenilles s'observe très souvent **entre la troisième et la quatrième pullulation** successive (sur cette partie du littoral, des pullulations avaient eu lieu en janvier, en avril et en juillet ; celle d'octobre aurait donc été la quatrième).

A l'inverse, entre Macouria et Iracoubo, la CROPP envisageait sérieusement une pullulation qui devait durer tout le mois d'octobre, avec des sorties de papillons décalées dans le temps et dans l'espace. Plusieurs poches avaient été identifiées : le long du fleuve et dans le vieux-bourg à Kourou ; la Césarée, Matiti, Préfontaines et dans le bourg de Tonate sur la commune de Macouria, etc.

Au cours, du mois d'août, plusieurs habitants ont réagi rapidement en exterminant systématiquement les chenilles qu'ils observaient. Certains services techniques municipaux ont aussi réalisé un travail efficace sur les chenilles présentes dans les espaces publics. Il s'agit d'une bonne prévention et d'une prise en compte, en amont, du problème. Ainsi, la **pullulation** redoutée **n'a pas eu lieu** pour ce mois d'**octobre**.

La nécessité de rester vigilant pour ne pas laisser « tomber dans l'oubli » la papillonite

Nous devons **faire attention** de ne pas « **oublier** » le **phénomène** de pullulation de papillons cendre. Depuis trop longtemps, le cercle vicieux se répète : plusieurs pullulations ont lieu successivement sur une année, des études sont réalisées, de la prévention et de la communication sont effectuées, tout un chacun est alerte et s'habitue à réagir de la bonne manière, etc. Puis, pendant quelques années, les papillons cendre ne pullulent plus et passent inaperçus. Il se produit alors un **processus d'oubli du risque**, des **manières d'agir et de réagir**, de **prévenir** et de **se protéger**. Ainsi, lorsque les papillons sortent à nouveau, nous ne savons plus comment réagir et nous sommes de nouveau surpris par l'intensité du phénomène et des désagréments produits.



Attention
Sorties de papillons ne rime **pas toujours** avec **pullulations.**

Pour des raisons encore **inexpliquées**, les papillons cendre pondent parfois sur **d'autres plantes que les palétuviers** ; C'est pourquoi, deux mois plus tard les chenilles y apparaissent en masse. Les papillons sont ensuite attirés par la lumière des villes ce qui correspond aux **pullulations** que nous connaissons.



Où en sommes-nous au niveau de la recherche sur ce papillon ?

Deux principales **actions de recherche** sont en préparation et devraient débuter en janvier 2013 :

- une **thèse** dont l'intitulé est « identification des facteurs écologiques et génétiques susceptibles de réguler la dynamique des populations des papillons cendre ». Le sujet complet est téléchargeable sur le site internet du PNRG : <http://pnrguyane.free.fr/spip.php?Article348>,
- l'embauche d'un **ingénieur** par l'**Institut Pasteur de Guyane** pour une période de neuf mois, courant 2013. Celui-ci devra effectuer des **tests** en laboratoire d'un insecticide biologique (Bti) susceptible de **tuer les chenilles** de papillon cendre.

La CROPP est un dispositif coordonné par le PNRG pour le compte de la Région Guyane.
Contact en cas d'observation de cette espèce : 0594 28 67 53 j.dumontier.pnrg@gmail.com
Informations supplémentaires : <http://pnrguyane.free.fr/spip.php?rubrique108>

Bulletin réalisé par le Parc naturel régional de la Guyane
Comité de rédaction : P. GOMBAULD, J. DUMONTIER
Comité de lecture : membres de la CROPP
Comité de publication : H. SIRDER, J.C. MADELEINE
Crédits photographiques : J.-P. CHAMPENOIS, J. DUMONTIER, C. MAHE

